



COMPANYON

ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE VILLE!

Vous avez des questions ou des commentaires, vous souhaitez en savoir plus sur un ou l'autre projet ?

Prenez contact avec Mme Sarah Huber, Déléguée à l'énergie et au développement durable, sarah.huber@nyon.ch, tél. 022 363 82 24.

Retrouvez le programme d'action et tous les documents relatifs à COMPANYYON sur www.nyon.ch, rubrique Autorités / Développement durable.

COMPANYON QUEL BILAN ?

A l'issue de la démarche participative COMPANYYON, fin 2007, la Municipalité a accepté un programme d'actions pour améliorer la qualité de vie à Nyon. Arrivés à la fin de la législature il est temps de tirer un bilan final de la mise en œuvre de ce programme.

Au cours des trois dernières années, la Municipalité s'est efforcée de réaliser les projets retenus en dépit d'une situation financière devenue plus tendue. Si tous les projets ne sont pas terminés, ils ont tous avancés.

Comptent parmi les projets concrétisés, essentiellement ceux qui n'impliquaient pas la construction d'une infrastructure. On peut mentionner, en particulier, les actions en faveur de la vie dans les quartiers, de l'accueil des enfants, de l'intégration des étrangers; les mesures liées à la communication et au dialogue qui dénotent un réel changement d'état d'esprit; l'adoption du Concept de mobilité urbaine.

Les projets liés à la réalisation d'infrastructures impliquent des processus plus longs. Ils sont tous en cours, mais il faudra encore du temps pour voir sortir de terre le centre multisports de Colovray, les salles de spectacle de l'Usine à Gaz et de Perdtemps, pour construire la RDU, pour réaménager le Secteur Gare, ou encore pour revaloriser l'amphithéâtre et le Musée du Léman.

Cette démarche novatrice et passionnante a été riche d'enseignements et l'élan créé se prolongera ces prochaines années. Certaines réalisations auront des effets à long terme, de nouvelles méthodes de travail ont émergé qu'il faut poursuivre, enfin, les projets d'infrastructures commencés devront être menés à bien. Ce bilan constitue donc un matériau précieux pour alimenter les réflexions sur le programme de la législature 2011-2016.

La Municipalité

Intégration pour tous

Ce volet compte plusieurs beaux succès de la démarche :

- Le projet **Envies de quartier** a été concrétisé au travers du lancement de la démarche Quartiers Solidaires aux Plantaz, qui se poursuivra jusqu'en 2013, et par la mise à disposition de locaux pour les activités de quartier à la Levratte, à la Redoute et à la Promenade du Jura. Des surfaces communautaires sont désormais prévues dans tous les quartiers à l'étude.
- La création de la Commission d'Intégration Suisses-Etrangers, le renforcement des cours de langue et d'intégration, le soutien apporté à la Fête interculturelle sont autant de résultats concrets du projet **Nyon ville multiculturelle - un atout à valoriser**.
- 90 mamans de jour ont été intégrées au personnel communal pour environ 300 enfants gardés, le réseau nyonnais d'accueil de la petite enfance a été lancé puis étendu, l'accueil des écoliers a été largement amélioré grâce à l'ouverture de l'UAPE du Cèdre Magique, à la mise en place des accueils de midi aux Horizons et à la buvette de Marens, et au développement de l'accueil du matin sur plusieurs sites. Toutes ces actions ont concrétisé le projet **Famille en ville**.
- Pour **Prévenir la violence** les actions dans les écoles se poursuivent, de même que l'engagement des travailleurs sociaux de proximité. Début 2011, le Conseil communal a, de plus, accepté des mesures pour renforcer la prévention des incivilités (nettoyage systématique des tags, création d'un poste mobile de police, engagement d'un travailleur social supplémentaire, installation de caméras de surveillance).
- **Habitat 3D**: La construction d'un immeuble de 51 appartements protégés aux Tattes d'Oies débutera en automne 2011. Elle permettra d'envisager la réaffectation de la Maison de Bourgogne et de Bel Automne.

D'autres projets ont avancé mais nécessiteront encore du temps pour être réalisés complètement :

- Le projet **Salles de spectacles à Nyon: une approche globale** sera concrétisé par la réalisation complémentaire de 3 salles. Le Théâtre de Marens a bénéficié d'une rénovation légère, mais rapide. La deuxième salle à l'Usine à Gaz fera l'objet d'un concours d'architecture pour une réalisation prévue en 2013. Un appel à investisseurs sera lancé en 2011 pour trouver un partenaire avec lequel la Ville finalisera la planification et réalisera le projet du **Centre de spectacles et congrès Perdtemps-Usteri**.
- Après une étude détaillée des locaux existants, comme par exemple, les abris de protection civile, il s'avère difficile de répondre à la demande de **Locaux de répétition** à court terme. Ce besoin est donc plutôt intégré aux surfaces d'utilité publique réservées lors de la planification de nouveaux quartiers.
- Le projet de **Centre multisports** est lancé avec un programme complété (y compris hôtel, commerces, offre wellness, bureaux). Un schéma directeur sera élaboré en 2011 pour assurer la cohérence des aménagements de l'entrée ouest de la ville, et un appel à investisseurs sera lancé.
- Le **Skate-Park** verra le jour au plus tard dans le cadre de la réalisation du parc du Reposoir en 2012. Une réalisation provisoire est à l'étude.
- En attendant une solution régionale pour la construction d'une **Patinoire** répondant aux besoins sportifs des habitants, la Ville continuera à installer la patinoire de loisir à Rive. Pour les nageurs, une nouvelle **Piscine** est à l'étude à Gland. A plus long terme une piscine est envisagée au Reposoir.

Vers une éco-ville

Le domaine de la mobilité constitue le plus beau succès de ce volet :

- Le **Concept de mobilité** a été approuvé et publié en 2010. La Ville de Nyon dispose ainsi d'un cadre clair pour encourager l'usage des transports publics et la mobilité douce. Les mesures seront mises en œuvre progressivement. Certaines sont déjà réalisées (renforcement de l'offre de supports vélos, installation de 2 bornes de recharge pour scooters électriques, vélos en libre service), d'autres sont à l'étude (politique de stationnement, inventaire des réseaux cyclables, transports publics urbains et régionaux).
- La **Promotion des plans mobilité en entreprises** a débuté par la mise en œuvre de celui de la Commune. Le bilan tiré après quatre ans est positif. Cette expérience sert de référence pour inciter les entreprises à se lancer dans des démarches similaires.
- Parmi les succès peut aussi figurer le lancement du Programme Nyon-Energie qui prévoit toute une série de mesures en faveur des **Economies d'énergie et énergies renouvelables**, et qui permettra à la Commune d'obtenir le label Cité de l'énergie en 2013.

Plusieurs projets avancent mais ne sont encore que partiellement ou pas concrétisés :

- **Urbanisme et architecture de qualité** : Des efforts ont été faits pour exposer les résultats des concours d'architecture (Mangette, parc du Reposoir, extension du gymnase). Deux « soirées de l'urbanisme » ont été organisées. Ces initiatives se poursuivront, mais les ressources manquent pour multiplier les actions de communication et sensibilisation.
- Une vingtaine de parcelles sont prêtes au Ch. de Bourgogne pour accueillir des plantages. De telles surfaces sont prévues autour de l'immeuble d'appartements protégés et dans le cadre du quartier de Marans-Couchant. Mais, pour répondre au projet **Poumon de la ville**, un concept d'aménagement des espaces publics doit être finalisé et des règles inscrites dans le Plan général d'affectation pour préserver les espaces verts et la biodiversité.

- La mise en place de l'aide individuelle au logement et la construction d'une quarantaine de logements subventionnés à la Promenade du Jura et à Bourgogne Sud sont les principaux résultats du projet **Des logements pour tous**. Le plan de quartier du Stand est en cours d'élaboration selon les principes d'un éco-quartier. D'une manière générale la Municipalité a fixé comme objectif d'atteindre 25% de logement d'utilité publique en moyenne dans tous les nouveaux quartiers.
- **Réaménagement de la plateforme Gare** : En attendant la réalisation des grands projets, le réaménagement de la zone 20 a apporté une atmosphère plus conviviale à la sortie Nord de la gare. Plusieurs études seront lancées en 2011 suite aux travaux préparatoires réalisés ces dernières années : plan de quartier Martinet, projet définitif d'une nouvelle liaison Morâche-Prélaz-Marchandises, aménagement évolutif au Sud de la Gare.
- Le concept d'aménagement de la **RDU (route de distribution urbaine)** a été approuvé par les communes de Nyon, Eysins et Prangins. Les prochaines étapes seront coordonnées par le Conseil régional. Sur le territoire de Nyon la réalisation de la première voie accompagnera les constructions de Petite Prairie et Gravette dès 2012.

D'autres projets, enfin, rencontrent davantage de difficultés :

- La **Récupération et valorisation des déchets verts** faisait partie intégrante du système optimisé de gestion des déchets refusé par le Conseil communal en été 2009. La Municipalité doit étudier la manière la plus efficace de relancer ce dossier.
- Plutôt que de lancer une planification globale, l'option retenue pour la **Valorisation du bord du lac** est de laisser se réaliser les projets individuels (Café Latino, Musée du Léman, port, édicules), puis de les relier avec un concept fort pour les espaces publics.
- Les **Weekends piétons au bord du lac** ne seront envisageables que lorsque la RDU sera réalisée et en mesure d'accueillir le trafic dévié du bord du lac.
- Les **voitures dessous, les piétons dessus à la Place Perdtemps** devra attendre la réalisation du centre culturel et de congrès au cours de la prochaine législature.

Entre autorités et citoyens la ligne est ouverte

Depuis le début de la démarche COMPANYON, un vrai changement d'état d'esprit est intervenu et de beaux progrès ont été réalisés dans ce volet.

- Une nouvelle **Stratégie de communication** a été définie. Un poste de chargé de la communication a été créé pour la mettre en œuvre. La Lettre d'information municipale est désormais adressée sous pli, 4 fois par an, à tous les ménages. Elle est complétée par des publications thématiques ponctuelles, des conférences de presse régulières et, en continu, par le site Internet nyon.ch.
- L'**Accueil et information** ont bénéficié de plusieurs nouveautés ces dernières années. La nouvelle réception de l'Hôtel de ville offre un accueil plus convivial aux visiteurs et donne accès plus facilement à diverses informations utiles. Une nouvelle version du cahier pratique a été distribuée tenant compte des propositions issues de COMPANYON, mais également des ressources financières limitées. Enfin, la soirée d'accueil des nouveaux habitants rencontre toujours un franc succès.
- Le principe de la **Participation** est acquis et mis en œuvre dans divers projets (réaménagement du port, concept de mobilité, quartiers du Stand et Mangette, ...). Pour renforcer le **Dialogue**, des rencontres régulières sont désormais prévues entre la Municipalité et les associations de Nyon. Par contre, la Municipalité préfère miser sur un état d'esprit général d'ouverture plutôt que créer une permanence municipale.
- Plusieurs actions ont contribué à concrétiser le projet **Il fait bon vivre à Nyon**. Un Prix du développement durable récompense, depuis 2010, une réalisation exemplaire d'une entreprise, d'une association ou d'un habitant. Le Prix artistique de la Ville est maintenant remis conjointement avec celui de la région, améliorant ainsi leur visibilité. L'agenda des manifestations sur nyon.ch est de plus en plus utilisé. Les bénévoles du domaine social et les acteurs culturels ont été reçus pour les remercier de leur engagement, et une nouvelle initiative dans ce sens sera prise en 2011.

Valorisons nos atouts

La plupart des actions identifiées pour valoriser les atouts de Nyon ont été réalisées :

- L'adhésion de Nyon au Conseil régional, début 2010, facilite le développement d'une **approche régionale** dans de multiples domaines et en particulier dans le sport, la culture, le tourisme et l'économie.
- Un **Office des sports et manifestations** a été créé.
- Un **groupe de réflexion permanent** a prolongé les travaux du groupe VAN (Valorisons les atouts de Nyon).
- Les **4 festivals de Nyon** réalisent ensemble des actions de promotion.
- Les trois musées de Nyon bénéficient d'une **politique tarifaire cohérente** et, avec le Musée historique de Prangins, d'une **promotion commune depuis 2010**.
- La réfection du stade de Colovray ou la rénovation de la salle de sport du Rocher représentent autant d'efforts pour **favoriser la tenue d'événements sportifs d'envergure**.

Quant aux deux infrastructures retenues dans le cadre de ce volet, elles nécessiteront de poursuivre les efforts engagés ces dernières années :

- De sorte à faciliter la **mise en valeur de l'amphithéâtre**, la Municipalité cherche à réduire l'impact du projet à la seule parcelle communale pour simplifier les questions urbanistiques et limiter l'investissement financier.
- Les études se poursuivent pour la modernisation et l'extension du **Musée du Léman** sur son site actuel en utilisant l'espace disponible à l'arrière des bâtisses. Il en va de même de la recherche de partenaires privés.

Enfin, la création d'un slogan pour Nyon et l'installation d'une signalétique de bienvenue aux entrées de la ville n'ont pas été oubliés, mais n'ont que peu avancé.